

ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL  
FONDÉE EN 1923 AVEC LE CONCOURS DE LA  
DOTATION CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

# RECUEIL DES COURS

COLLECTED COURSES OF THE HAGUE  
ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW

1997

*Tome 264 de la collection*



1998

MARTINUS NIJHOFF PUBLISHERS  
The Hague/Boston/London

*Lois contre les restrictions de la concurrence* 15

- b) Points unanimement acceptés . . . . . 156
- c) La participation des gouvernements aux procédures antitrust . 156
- d) La pondération des intérêts . . . . . 159
- e) Les limites du principe de pondération . . . . . 161

Chapitre X. La perspective de l'unification du droit de la concurrence . . 164

- A. Les dilemmes du droit international de la concurrence . . . . . 164
- B. L'histoire de l'unification du droit des ententes . . . . . 166
- C. Une approche pragmatique . . . . . 171
- D. Le futur de l'unification du droit contre les restrictions de la concurrence . . . . . 173

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Chapitre I. Les pratiques anticoncurrentielles, partie du droit privé et du droit économique</b> . . . . .	21
A. Concepts et objet du cours . . . . .	21
B. Aspects de droit privé des pratiques anticoncurrentielles . . . . .	23
C. Domaine d'application du droit international privé . . . . .	24
<b>Chapitre II. Les lois antitrust, les divisions systématiques du droit et les conflits de lois</b> . . . . .	28
A. La nature juridique hybride des lois antitrust . . . . .	28
B. Droit de la concurrence et droit international pénal . . . . .	30
C. Droit de la concurrence et droit international administratif . . . . .	32
D. Droit de la concurrence et droit international privé . . . . .	33
<b>Chapitre III. Le but de la loi et la règle de conflit non écrite en matière de restrictions de la concurrence</b> . . . . .	36
A. Considérations préliminaires . . . . .	36
a) Le domaine d'application et le but de la loi . . . . .	36
b) Le but du droit des ententes . . . . .	37
B. La norme de conflit non écrite du droit des ententes : contenu et fondement . . . . .	39
a) Principe de l'effet incident . . . . .	39
b) Le marché intérieur . . . . .	42
c) Les effets sur le marché intérieur . . . . .	43
d) Résumé . . . . .	45
<b>Chapitre IV. Le principe de l'effet incident dans l'application des lois sur les ententes dépourvues de règles de conflit positives</b> . . . . .	47
A. Pays socialistes, pays au seuil du développement et pays en voie de développement . . . . .	47
B. France . . . . .	49
a) Les principes du droit français de la concurrence . . . . .	49
b) Principe de rattachement . . . . .	50
c) Détails . . . . .	53
C. Danemark . . . . .	55
D. Solution substitutive du principe de l'effet incident : Japon . . . . .	57
a) Le droit japonais de la concurrence . . . . .	57
b) Des règles légales de conflit . . . . .	58
c) Des règles de conflit non écrites . . . . .	60
d) L'unité de l'entreprise . . . . .	62
<b>Chapitre V. Lois sur les ententes comportant des règles de conflit. — Généralités</b> . . . . .	64
A. Le caractère des normes de conflit . . . . .	64
B. Les principes de rattachement . . . . .	65
<b>Chapitre VI. Rattachement cumulatif à la territorialité subjective et objective : Grande-Bretagne</b> . . . . .	67
A. L'arrière-plan de droit international public . . . . .	67

B. Aperçu général du droit britannique de la concurrence . . . . .	69
C. Domaine d'application : accords restrictifs de la concurrence . . . . .	71
D. Domaine d'application : contrôle des monopoles et des concentrations . . . . .	75
E. Résumé . . . . .	78
Chapitre VII. Pseudo-territorialité : l'endroit de mise en œuvre de l'entente et l'unité de l'entreprise en droit européen de la concurrence . . . . .	81
A. Aperçu général . . . . .	81
B. Principes du droit européen de la concurrence . . . . .	83
C. Règles de conflit écrites du traité de la CECA . . . . .	87
D. Règles de conflit écrites du traité de la CEE . . . . .	89
E. Règles de conflit écrites des règlements d'application . . . . .	92
F. La pratique de la Commission européenne . . . . .	96
G. La jurisprudence de la Cour européenne : l'unité de l'entreprise . . . . .	99
H. La jurisprudence de la Cour : endroit de la mise en œuvre de la pratique restrictive . . . . .	101
I. Ententes d'exportation . . . . .	104
Chapitre VIII. Le principe de l'effet incident en droit allemand et en droit suisse . . . . .	106
Des Etats-Unis d'Amérique à l'Europe . . . . .	106
A. Allemagne . . . . .	107
a) Les principes du droit allemand de la concurrence . . . . .	107
b) Les normes de conflit légales . . . . .	108
c) Pratiques restrictives de la concurrence horizontales . . . . .	111
d) Pratiques restrictives de la concurrence verticales . . . . .	113
e) Contrôle des concentrations — Méthode conflictualiste . . . . .	115
f) Contrôle des concentrations — Interdiction partielle . . . . .	118
B. Suisse . . . . .	120
a) Les principes du droit suisse de la concurrence . . . . .	120
b) Règles de conflit . . . . .	121
Chapitre IX. Le principe de pondération des intérêts : Etats-Unis d'Amérique . . . . .	124
Réduction de l'application du principe de l'effet incident . . . . .	124
A. Bases légales . . . . .	125
a) Principes du droit américain antitrust . . . . .	125
b) Règles légales de conflit . . . . .	127
B. Pratiques restrictives de la concurrence portant sur des marchés étrangers . . . . .	131
a) Portée des lois antitrust . . . . .	131
b) Les ententes d'exportation . . . . .	133
C. Pratiques restrictives de la concurrence produisant des effets sur le marché intérieur . . . . .	135
a) Principe de la territorialité . . . . .	135
b) Principe de l'effet incident . . . . .	137
c) Le principe de la pondération des intérêts dans la jurisprudence . . . . .	140
d) <i>Restatement Third</i> . . . . .	145
e) <i>Antitrust Enforcement Guidelines</i> . . . . .	150
D. Appréciation critique . . . . .	153
a) La position contraire : devoirs procéduraux des Etats . . . . .	153